



Concours général agricole : Pratiques agroécologiques en zone humide 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | epatte@parc-cotentin-bessin.fr
Responsable communication

LE CONTEXTE

Depuis 2019, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Pnr MCB) et la Chambre d'agriculture de la Manche animent le projet "Élevage & Marais" qui a pour ambition de maintenir l'élevage et de préserver les zones humides en impliquant éleveurs et acteurs agricoles. Il est soutenu localement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et les départements concernés.

Depuis 6 ans, expérimentations et dispositifs d'accompagnements sont menés pour conforter et valoriser des systèmes pâturants et herbagers viables dans les marais.

Parmi les actions menées, le Parc et la Chambre d'Agriculture organisent pour la 5e fois sur le territoire le Concours Général Agricole des Pratiques agroécologiques en zone humide.

OBJECTIF DU CONCOURS

Récompenser le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs.

Le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.



UNE 5e ÉDITION : VALLÉE DE LA DOUVE

Après la vallée de la Taute, celle de la Vire, celle de l'Aure et celle du Merderet cette 5e édition a mis l'accent sur la richesse de **la vallée de la Douve, entre Picauville à Carentan-les-Marais.**

Cinq éleveurs ont donc présenté cinq prairies de marais dans cette zone géographique

Les membres du jury sont passés début juin sur les parcelles. Les éleveurs, présents ce jour-là, ont expliqué les pratiques mises en place et les objectifs de production assignés à leur parcelle.

LES MEMBRES DU JURY

Le jury est composé de membres permettant de couvrir les compétences nécessaires à l'analyse des parcelles : agronomie, botanique, ornithologique, entomologique. Les présidents du jury sont des éleveurs, lauréats de la précédente édition.



Christelle FEREY, Présidente (lauréate de la précédente édition), Isabelle Legrand de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Servane Lemauviel-Lavenant et Jean-François Odoux de l'Université de Caen/INRAe, Bastien Ribot des Chambres d'Agriculture de Normandie, Jean-Marc Savigny du Groupe Ornithologique

Normand, Florent Silières du Campus Métiers Nature de Coutances et Catherine Zambettakis du Conservatoire Botanique National de Normandie.

LES RÉSULTATS

Les résultats de cette édition ont été présentés, en présence de participants, des présidents de la Chambre d'agriculture et du Parc naturel régional, le vendredi 12 septembre 2025 sur le stand de la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la Foire de Lessay.



Proclamation des résultats lors de la Foire de Lessay 2025. Source : Annabelle Paris des Chambres d'Agriculture de Normandie

Le lauréat, **Nicolas Hulin**, dont le siège d'exploitation est, situé à Nay, **représentera le territoire lors du concours national au Salon International de l'Agriculture 2026.**



Contact pour plus d'informations :

> **Marie DEVILLE**, chargée de mission Agriculture et Milieux Humides :
mdeville@parc-cotentin-bessin.fr ou 0649774555